

AGENDA DE VOTRE

8 JUILLET 2016 – 21h30

FESTIVAL TEMPORA 2016
Eyo'nlé Brass Band (Fanfare Africaine)
GRATUIT

13 JUILLET 2016 à 19 h

Repas républicain organisé par le Comité des Fêtes de CAVES. Jambon à la broche sur réservation jusqu'8 juillet au 06.88.53.88.50 ou 06.88.79.30.58

14 JUILLET à 11 H 30

Défilé républicain depuis la Place de la République. Apéritif offert par la municipalité

17 JUILLET : VIDE – GRENIER DU CRAC

inscription auprès de :

- Magali tél : 04 68 45 75 20
- Françoise tél : 04 68 45 75 50
- Anne-Marie tél : 04 68 45 73 07

Se munir d'une photocopie de la Carte d'Identité.



ÉTÉ A CAVES

EXPO DE L'ETE :

A partir du **Lundi 8 Aout**, la Galerie « **L'Etang d'Art** » de BAGES prend ses quartiers d'été au Foyer de CAVES et proposera une exposition picturale de divers artistes.

L'Etang d'Art

Une communication spécifique vous sera transmise dans votre boîte aux lettres

27 AOUT – FESTIRUGBY :

A partir de 14 H



Pour la troisième année consécutive le **SC Leucate Corbières Méditerranée** organisera à Caves, festi'rugby une journée dédiée au rugby et à la convivialité. L'après midi des jeux d'enfants autour du ballon ovale, animés par des éducateurs du club et un grand diner festif avec animation musicale sera organisé. Comme chaque année espérons que la réussite sera au rendez-vous.

Renseignements et inscriptions au :
04-68-70-86-27

NOUS CONTACTER

Mairie de CAVES
4 rue de la Mairie
04.68.45.71.71

Le Maire reçoit les **Lundis** après-midi et **Vendredis** et **Samedis** matin sur rendez-vous

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

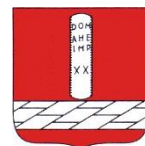
Lundi et Mercredi 9h30 – 12h et 14h -17h
Mardi, Jeudi et Vendredi 9h30 – 12h

PERMANENCE CIAS

Le CIAS Corbières Méditerranée propose en direction des personnes âgées résidant sur CAVES et de leur famille des permanences en Mairie les :

Mercredi 7 Septembre 2016
de 9h00 à 11h00

Mercredi 2 Novembre 2016
de 9h00 à 11h00



VIA CAVES

LE MOT DU MAIRE

Robert HERVE nous a quittés le lundi 6 juin.



Le brutal décès de notre adjoint a bouleversé notre commune. Une foule nombreuse et de multiples témoignages, gerbes et fleurs, l'ont accompagné dans notre cimetière.

Né à Evreux en Normandie, en 1950, Robert Hervé était devenu caviste de cœur.

Il découvrit Caves enfant et y rencontre Marie Christine Broch. La Poste occupa l'essentiel de leur vie professionnelle. Il termina sa carrière en 2013 en qualité de Directeur Technique du Languedoc Roussillon. Retraité, il accepta ma proposition d'intégrer l'équipe qui fut élue aux responsabilités municipales en mars 2014.

Devenu adjoint, il suivait les finances et représentait la commune dans les structures régionales comme le PNR ou le Syndicat Rivage.

Ayant eu le privilège de travailler avec lui, j'ai pu constater la force et la détermination de ses engagements, sa volonté de parvenir à des consensus et son pragmatisme pour faire avancer nos décisions.

Au nom de la municipalité, je tiens à ré exprimer à Marie Christine son épouse, à Nicolas et sa famille ainsi qu'à Josette et Paul Auguste Broch, notre maire honoraire, l'assurance de toute la sympathie de notre village.

Caves se souviendra de Robert, souriant et toujours gentil. Je perds un ami.

Bernard DEVIC



UNE FETE A SA MEMOIRE

« La fête de la Sainte Germaine, empreinte du souvenir de notre regretté Robert HERVE a connu grâce à vous un vif succès. Un vrai week-end de partage et convivialité avec un Couscous ayant rassemblé 160 convives le samedi. L'orchestre California nous a offert un spectacle de qualité toute la soirée. Le dimanche une dégustation de cochons élevés en plein air à Caves suivi d'un concours de pétanque au sein de l'espace Laborde inauguré en cette occasion par Mr Le Maire et son conseil, furent organisés.

Le comité des fêtes et de la culture de Caves a fait ses preuves ! et vous remercie. » **Le Président, Franck CANAVEILLES**



VIA CAVES N°5 – MAIRIE DE CAVES - JUILLET 2016

<http://www.mairie-caves.fr> - mairiedecaves@wanadoo.fr

VIA CAVES N°5 – MAIRIE DE CAVES - JUILLET 2016

Rejoignez nous sur le site : <http://www.mairie-caves.fr> - mairiedecaves@wanadoo.fr

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Inauguration de l'Espace Henri LABORDE

Le 12 juin à eu lieu l'inauguration de l'espace Henri LABORDE, du nom du premier Maire de notre commune, connu pour être également un grand amateur de boules Lyonnaises.

Cet espace comprend aujourd'hui un chalet loué à la dynamique association de pétanqueurs « Lou Pétit » et de ses adhérents, qui disposent là d'un équipement de qualité, dissocié du foyer et au service des nombreuses animations qu'ils organisent à longueur d'année. Un barbecue semi couvert complète cet espace et lui confère un côté pratique et convivial.

Lors de cette inauguration, Bernard DEVIC a rappelé, l'histoire du village, de ses évolutions et la mémoire des familles fondatrices de Caves.

C'est autour de grillades offertes par M. Xavier RASTOLL, éleveur, que la nombreuse assistance présente a clôturé cette matinée avant que ne débute le concours de boules.



CAVES se dote d'une Police Municipale

Comme détaillé lors des précédentes éditions, le Service de Police Municipal de LAPALME – CAVES est effectif depuis le 1^{er} Juillet 2016.

Vous pouvez les contacter par courriel à policemunicipaledecaves@wanadoo.fr et au secrétariat de la Mairie au 04.68.45.71.71



Réception des nouveaux arrivants

Le 25 Juin dernier, lors d'un moment convivial, la Municipalité a rencontré les nouveaux cavistes en présentant la commune et ses projets. Cette rencontre a permis de renforcer l'échange entre les habitants et les élus et de définir les rôles de tous les acteurs institutionnels du territoire.

COMITE INTERCOMMUNAL DE PREVENTION DES FEUX DE FORETS

Les beaux jours sont là et avec eux les risques accrus d'incendie. Des dispositifs nombreux sont mis en place par les autorités en charge de ces problématiques. Les communes, FITOU, TREILLES, FEUILLA et CAVES se sont organisées et ont créé un Comité Intercommunal de Prévention des Feux de Forêts (CIPFF) qui depuis de nombreuses années assure la prévention des risques, l'information des populations et la lutte contre les départs de feux.

Composées de bénévoles, les patrouilles protègent nos pinèdes, végétation et patrimoine naturel par leurs efforts et leurs présences. Les volontaires sont formés, vêtus, équipés et prêts à remplir leurs missions. A partir du 4 Juillet et jusque début septembre, la présence rassurante de ces bénévoles, à bord de leur véhicule LAND ROVER jaune, tout chemin, protège la nature. Chaque commune met à disposition son équipe de volontaires, dans une organisation de relèves hebdomadaires, décidée sous la présidence de Monsieur DEVIC.



Monsieur Laurent DESMIDT assure la direction opérationnelle, assisté des responsables de chaque commune participante.

Ce dispositif a fait ses preuves, est ou sera adopté par presque toutes les communes de l'arrondissement. Cette année, il sera complété par une colonne de sapeurs pompiers pré-positionnée sur le territoire de notre commune.

PAYSAGES EN CHANTIER

La soirée, offerte par le Parc Naturel régional de la Narbonne en Méditerranée, autour de l'opération « Paysage en chantier » a réuni beaucoup d'habitants de Caves et Feuilla. En effet, les deux communes étaient associées pour s'interroger sur l'évolution de leur village et du paysage alentour depuis 100 ans.

La première partie, sous forme de projection de photographies, a donné la parole à ceux qui avaient envie d'évoquer les souvenirs de leur enfance, les anciens métiers, les bergers, les parties de pétanque... a fait découvrir une activité méconnue de la garrigue, la fabrication d'huile de cade aux vertus thérapeutiques grâce à Marc Pala et a mis un coup de projecteur sur le patrimoine en pierre sèche à travers l'inventaire de Jean-Louis Barthe.

Un spectacle d'une grande sobriété

Une sorte de slam écrit et lu par Marie-Paule Diaz a ému l'assemblée, et un petit film intitulé « Tenue correcte exigée », produit par le Parc, un regard décalé sur les problèmes de la RD 6009, une balade insolite teintée d'auto dérision, qui a bien fait rire le

public tout en mettant le doigt sur de vrais problèmes de fond...

Puis, le repas sous les platanes a bénéficié du grand beau temps pour en faire un moment vraiment convivial. Le spectacle de la seconde partie, dans un Foyer entièrement modifié pour l'occasion, s'intitule « encore des vestiges ». Mis en scène par Nicolas Heredia, il a subtilement tressé les souvenirs des habitants rencontrés pendant les mois précédents avec des questionnements sur notre vie actuelle, en particulier à travers Google Earth qui permet de n'importe

qui dans le monde de déambuler dans les rues de nos villages.

Ainsi, devant un public très réceptif, le passé avait rendez-vous avec le futur, des vestiges que nous laisserons derrière nous. Les comédiens ont su passer de l'évocation sensible de vies intimes à des questions plus générales comme celle de la vie de jeunes couples dans les lotissements, tendant ainsi un miroir à la salle qui a suivi avec attention ce spectacle d'une grande sobriété dans la forme choisie.

Les présents auront apprécié cette soirée et en redemandent...

VIE DU VILLAGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Monsieur FOURMENT, Richard demeurant 37 Rue des Muscats à Caves, est à la recherche de la location d'un local, remise ou garage à Caves ou dans les communes voisines pour exercer en qualité d'auto-entrepreneur sa profession de Mécanicien automobile. Il sera à l'écoute de toutes propositions et vous répondra au **06.72.95.63.68**.

SERVICE CIVIQUE – POURQUOI PAS VOUS ?

Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Indemnité

Le Service Civique, indemnité 573 euros net par mois, peut être effectué au sein de la Mairie de CAVES sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission de 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.



Dans 3 domaines d'intervention

Il peut être effectué dans 3 grands domaines sur CAVES: culture et loisirs, environnement, solidarité. Si vous êtes intéressé par un engagement en Service Civique sur CAVES venez dès à présent en Mairie remplir un dossier de candidature.

QUALITE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

En aucun cas, les matériaux inertes ou gravats ne doivent être déposés en des lieux non désignés par l'Autorité publique.

Comme cela était déjà le cas pour les ordures ménagères et les encombrants, l'abandon de gravats est sévèrement puni par le code pénal et de l'environnement. Les policiers municipaux sont habilités à constater et réprimer les infractions commises. Ainsi, cette interdiction s'impose à tous, professionnels ou particuliers, sur un terrain privé, avec ou sans l'autorisation du propriétaire, ou sur un terrain public.

Les déchetteries ou Centre de Rassemblement et de traitement des déchets, ouverts au public, gérés par la communauté de communes du Grand Narbonne sont en capacité de recevoir vos gravats et matériaux inertes. En cas de difficulté, prenez contact avec la mairie, le Parc Naturel Régional ou les services du Grand Narbonne qui vous renseigneront utilement

HORAIRES D'ÉTÉ TRANSPORT KEOLIS Renseignements sur www.citibus.fr

**PASSEZ COMMANDE
AUX COCHONS DE LA BLANQUETTE
Xavier RASTOLL
au 06.58.55.50.76**